

Rapport de minorité pour le préavis 11-2015 relatif au maintien de la taxe au sac ou au passage de taxe au poids ?

Monsieur le Président,
Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers,

La commission ad hoc s'est réunie à la Maison de commune, salle de conférence, le 1^{er} septembre 2015 à 19h30.

Étaient présents : Alain Vionnet Président , Mesdames Michèle Petetin, Karin Nairn, Messieurs, Michel Aubert, Yves Berthoud , François Golay et Thomas Ortlieb rapporteur.

Était également présent Monsieur Claude Schwab municipal délégué qui a répondu aux questions des membres de la commission.

Rectificatif dans la rédaction du préavis 11/2015 :

La majorité de la commission municipale a estimé que le délai de 3 ans demandé par la Municipalité était beaucoup trop long (séance du 28.4.15)

Point de vue de 5 membres de la Commission :

Nous ne sommes pas d'accord de **balayer** les conclusions du préavis 14/2013 adoptées par le conseil communal et attendre 2018 pour prendre une décision, et ceci pour cause de surcharge de travail de nos municipaux, période d'élections et autres.

Conclusions :

Au vu de ce qui précède 5 membres de la commission ad hoc **demande aux Conseil communal de s'abstenir sur ce préavis.**

Pour les membres de la minorité

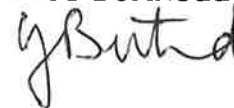
Michel Aubert



Karin Nairn



Yves Berthoud



Thomas Ortlieb



François Golay

